



## Compte-rendu du Conseil d'Administration du jeudi 06 / 09 / 2018



**Muriel SALMONA**

### I. Participations :

#### - Présents :

Mmes C.FAGARD, F.LABREGERE, M.Th.MAURICE et C.TREMEAU.  
Ms. X.ALLEXANT, G.BAILLY, R.BONNAIRE, H.BONNAVAUD, Ph.GARNIER  
et G.LLORCA.  
JPh.GERBE, moniteur auto-école sociale, conseiller technique.

#### - Absents excusés :

Mme Z.MALFONDET et M. R.DEMOULIN.  
M. Hugues HERDALOT, Conseiller en Insertion Professionnelle, conseiller technique.

#### - Absentes :

Mmes D.BAGHOU, G.BRETILLON, P.LASNIER-BINA, F.PEPIN-DONAT.

### II. Elections du bureau de l'ADEPAPÉ 21 :

#### Elus du CA : 10 → 5 femmes et 5 hommes.

Mmes. FAGARD C, LABREGERE F, LASNIER-BINA P, MALFONDET Z et TREMEAU C.  
Ms. BAILLY G, BONNAIRE R, BONNAVAUD H, DEMOULIN R et GARNIER Ph.

#### Membres associés au CA : 6 → 4 femmes et 2 hommes.

Mmes. BAGHOU D, BRETILLON G, MAURICE M.Th et PEPIN-DONAT F.  
M. ALLEXANT X et LLORCA G.

#### Le bureau de l'association est élu, à l'unanimité, comme suit, pour 3 ans :

Président : Roland BONNAIRE – Vice-Présidente : Cécile TREMEAU.

Secrétaire : Zorah MALFONDET – Trésorier : Hervé BONNAVAUD.

Personnalité qualifiée : Robert DEMOULIN.

### III. Responsabilités particulières attribuées à certains élus ou membres associés :

- Le CA compte 10 membres élus et 6 membres associés ce qui augmente, théoriquement, nos capacités d'action :

- Le président sollicite les participants :

« certains membres, élus ou associés, souhaitent-ils devenir référents auprès de jeunes adhérents accompagnés par l'ADEPAPÉ 21, comme certains le font déjà ? »

- Les référents actuels, auprès des jeunes sont : Dounia BAGHOU, Françoise LABREGERE, Patricia LASNIER-BINA, Zorah MALFONDET, Ph.GARNIER et Roland BONNAIRE.

- Catherine FAGARD, sur DIJON, et Gérard LLORCA, sur DIJON et/ou BEAUNE, se déclarent volontaires pour accompagner des jeunes.

### IV. Conférence de MURIEL SALMONA : contact Marie-Thérèse MAURICE.

- Muriel SALMONA a donné sa confirmation le 05 septembre.

- **Logistique** : les diverses autorisations sont obtenues et les réservations diverses auprès du CD sont faites ( salle du Conseil Départemental, sonorisation, écrans, buffet offert ). Le personnel qualifié du CD sera mis à disposition durant la soirée.

#### - Communication :

- **Composition d'un tract** : Hervé BONNAVAUD.

- Liste des contacts ( établissements, associations, individuels ) : Gérard LLORCA.
- Demande auprès de la librairie GRANGIER : stand du livre : Marie-Thérèse MAURICE.
- **Autre point d'organisation :**

Il sera demandé une pré-inscription sur une adresse E-mail spécifique qu'Hervé BONNAVAUD va ouvrir.

A la demande du président, Zorah MALFONDET devra gérer les inscriptions.

Il sera demandé 5 € à l'entrée, sauf pour les agents du Conseil Départemental pour lesquels ce sera gratuit ( le CD met ses locaux et matériels à disposition et offre le buffet en contrepartie ).

## V. Soirée de décembre 2018 : primes de réussite → récompenses pour diplômes obtenus.

Pour l'instant, nous comptons 8 lauréats :

- 3 CAP : Eloïse COULON, Algassimou BARRY et Moussa KONE.

- 4 BAC : Margaux LESIGNE, Mamadou BARRY-DIAN, Gédéon MALONDA-OMANDE et Alexis RICHARD.

- 1 BTS : Quentin FROCHOT.

Les jeunes seront contactés, une 3ème fois, par le président, pour leur éventuelle inscription sur la liste des lauréats.

- **Logistique** : il est proposé de demander un accueil de cette manifestation aux PEP 21 ( à la cafétéria l' INTERVALLE, quartier VALMY ). Roland BONNAIRE se charge de la démarche : en cas d'impossibilité de la part des PEP 21, il sera fait appel au CD, comme en 2017.

Les 2 dates suivantes sont proposées : vendredi 07 décembre ou vendredi 14 décembre.

## VI. Permis de conduire :

- **Le point avec J.Ph GERBE.**

Chloé NAZARET : a abandonné la formation.

Benjamin DELAITRE : vient régulièrement aux cours.

Gédéon MALONDA : a obtenu son code, n'habite plus à BEAUNE mais à TALANT, a commencé l'apprentissage de la conduite.

Tom DURIEUX : n'a pris que 20 leçons, n'est pas assidu.

Charден KIBANGOU : a suivi 90 leçons, a échoué 2 fois au code...

Alexandra LALLEMANT : est assidue et progresse.

Sonia FIGUEIREDO : a suivi 45 cours, ne vient plus depuis avril.

Fatima HRIROU : a obtenu son code, est assidue.

- **Nouveaux candidats éventuels :**

Margaux LESIGNE que je vais rencontrer très prochainement ( nouvelle adhérente ).

Algassimou BARRY : il a déjà son code et a réalisé 15 heures de conduite. Il lui reste 10 à 15 heures de conduite à faire avec nous : il s'engage à payer ses cours de conduite à 20 €/heures.

## VII. Le GRAND DEJ' : dimanche 23 septembre au Lac KIR.

- **Adhérents volontaires pour tenir le stand :**

G.BRETILLON : à préciser - Z.MALFONDET : journée - F.PEPIN-DONAT : à préciser,

X.ALLEXANT : 12h00 à 14h00 - G.BAILLY : 10h00 à 13h00 -

R.BONNAIRE : 09h00 à 14h00 et 16h00 à 18h00 - H.BONNAVAUD : 10h00 à 12h00.

Xavier ALLEXANT a représenté l'ADEPAPE 21 lors de la réunion d'information qui s'est tenue, sous l'égide des organisateurs du Grand Dej', le mercredi 05 septembre, à la MDA : Xavier ALLEXANT fait le compte-rendu de cette rencontre et informe les membres du CA des consignes précises qui s'imposent aux associations participantes.

Roland BONNAIRE se rendra sur le site du Grand Dej', le samedi 22 septembre, pour récupérer le badge et le chèque de caution, au nom de l'association..

## VIII. Finances : le point avec Hervé BONNAVAUD.

Hervé BONNAVAUD et Roland BONNAIRE ont participé à une session de formation ( comptabilité des associations, demandes de subventions ) organisée par la MDA, le jeudi 30 août.

- **Demands de subventions** : ville de DIJON : péripéties diverses et complexes.

- **Nous devons saluer, ici, l'énorme travail d'Hervé dans ce domaine** : 3 demandes sont en cours de réalisation pour l'instant ( DIJON, CCAS de DIJON, + DDCS ).

- *A voir si nous faisons une demande pour évènement exceptionnel auprès de la ville de DIJON ( remise de récompenses ou journée départementale )...*

- **Demands de subventions au Conseil Départemental** : pour les subventions 2019, celles-ci se feront également en ligne, comme les demandes faites à la ville de DIJON ( du 10 septembre au 30 octobre 2018 ). Les dossiers seront examinés à la session du CD de mars 2019.

- **Hervé BONNAVAUD informe les membres du CA de la situation financière 2018**, en cours : il nous manque, pour clore l'exercice, environ 1500€ : **d'où l'importance du prochain rendez-vous que nous aurons, au Conseil Départemental, le mercredi 26 septembre, à 11h00, pour une séance de revoiture budgétaire,**

( invités : Marie-Line DRIE, Karine CHAUVIN, Pascale FAIVRE pour le CD, Hervé BONNAVAUD et Roland BONNAIRE pour l'ADEPAPE 21 ).

- **Cotisations des adhérents** : il n'y a pas eu d'appel à cotisations cette année. De nombreux adhérents n'ont pas encore payé. **Le président lancera un appel dans les semaines qui viennent.**

## IX. Questions diverses :

- **1 - Courrier de JM. MULLER**, président de la FD :

Roland BONNAIRE fait part aux membres du CA d'un courrier adressé à tous les présidents des ADEPAPE de France.

JM. MULLER, aurait, dans le livre « La plus grande famille de France », édité cette année, à l'occasion du 60ème anniversaire des ADEPAPE, fait une déclaration qui a conduit l'association des familles homoparentales à porter plainte contre notre président national qui préside, également, le Conseil de Famille de MEURTHE et MOSELLE.

**Les élus du CA n'ayant, pour l'instant, pas eu connaissance dans le détail des propos de JM.MULLER, ne souhaitent pas se prononcer.**

- **2- Réunion organisée par M. Pascal PERROT**, délégué ASE, à l'ASF des Grésilles, le lundi 17 septembre, de 09h00 à 12h00 : « développement du parrainage par le Conseil Départemental de la Côte d'Or ». **Roland BONNAIRE y participera. Si d'autres membres du CA souhaitent s'y rendre, c'est tout à fait possible...**

- **3 – Projet de loi de Brigitte BOURGUIGNON**, députée LREM : cette parlementaire a déposé un projet de loi qui demande la prise en charge par les départements, avec financement de l'Etat, des jeunes majeurs issus de l'ASE, jusqu'à 21 ans, voire jusqu'à 25 ans. 150 parlementaires ont signé cette proposition.

**Roland BONNAIRE va écrire aux élus nationaux de Côte d'Or, députés et sénateurs, afin qu'ils nous livrent leurs appréciations et avis sur ce texte.**

**A 20h00, l'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.**

Fait à SEURRE, le 08 septembre 2018  
Le Président Roland BONNAIRE

